Communiqué de presse

Mardi 13 avril 2021

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42

Quais de l'Isère, grands boulevards : priorité à la sécurité des piétons et des cyclistes

Suite au décès d'un piéton puis d'une cycliste sur les grands boulevards et aux alertes répétées des associations spécialisées sur la sécurité des cyclistes sur les quais de l'Isère, la Ville de Grenoble souhaite la réalisation d'aménagements temporaires visant à sécuriser les principaux axes noirs pour la pratique piétonne et cyclable.

Dans cette optique, la Ville propose un rendez-vous dans les meilleurs délais réunissant des élu-es communaux et métropolitains ainsi que des associations spécialisées afin d'établir puis mettre en œuvre une stratégie de sécurisation efficace de ces espaces publics centraux.

La Ville prépare dès à présent les arrêtés qui s'imposent pour assurer la sécurité des usagers-es. La Ville est en effet titulaire du pouvoir de Police pour réglementer la circulation par voie d'arrêtés municipaux mais les travaux à entreprendre relèvent de la Métropole.

En complément de ces nécessaires aménagements, la Ville agit dans le cadre de ses compétences quotidiennement. La police municipale effectue ainsi par exemple de nombreux contrôles au quotidien pour la sécurité des plus vulnérables sur l'espace public : depuis un an, 456 verbalisations pour stationnement sur piste cyclable et 126 pour stationnement ou arrêt en double file ont ainsi été effectuées. Le déploiement de la verbalisation à distance cette année viendra sanctionner les stationnements dangereux pour les piétons ou les cyclistes sur les voies et les sas cyclables.

Gilles Namur, Adjoint à la nature en ville, espaces publics, biodiversité, fraîcheur et aux mobilités, déclare : « *Nous proposons sans attendre un rendez-vous avec les services compétents de la Ville et de la Métropole (mobilités, voirie, police municipale...) ainsi que les associations spécialisées dans la pratique cyclable et piétonne. Il faut sortir des postures et avancer conjointement sur les axes noirs de l'agglomération qui présentent de réels dangers, à commencer par le carrefour Vallier-Libération et les quais de l'Isère. Nous devons être particulièrement audacieux et avancer tous et toutes ensemble. La situation créée en retirant un axe sécurisé pour les cyclistes sur les quais de l'Isère est particulièrement préjudiciable à la fois pour les cyclistes mais aussi pour les piéton-nes. Je suis surpris des affirmations que j'ai pu lire dans la presse selon laquelle il n'y aurait «pas de danger» sur cet axe. Les aménagements temporaires de type Tempovélo testés pendant le confinement sont légers, installables à moindre coût, et jouent un rôle central pour la sécurité des piétons et des cyclistes en facilitant notamment leur cohabitation. Des Tempovélos et carrefours à la Hollandaise provisoires sur les croisements dangereux doivent donc être déployés dans l'attente de projets pérennes et qualitatifs. J'ose espérer que le Vice-président de la Métropole en charge répondra, cette fois, positivement à cette demande importante pour la sécurité des Grenoblois-es.* »